

Notice informative à tous les clubs affiliés à la FLT

Par la présente et conformément à l'article 91 des statuts de la FLT, le Tribunal fédéral nouvellement composé à l'honneur d'informer tous les clubs affiliés à la FLT de leur désignation.

Lors de sa première réunion du 29/04/2019 il a été décidé que le Tribunal fédéral se compose actuellement comme suit :

- Président : Claude COLLARINI
- Secrétaire : Yves SEIDENTHAL
- Membres : Karine DEGREGORI
Edy ERPELDING
Michel HEINTZ
Joe HOFFMANN
Christian SCHLECK

L'adresse à laquelle toute communication relative à un litige doit être transmise est la même que celle qui figure déjà sur le site internet de la FLT, à savoir :

- tf.flt.lu@gmail.com

Salutations sportives.

Le Tribunal Fédéral